



ASMA de la Vienne  
DDT  
20 rue de la Providence  
B.P. 80523  
86020 POITIERS CEDEX

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION 14 janvier 2019

### Présents :

*Véronique ALLAINMAT, DDT*  
*Véronique BOUNAIX, DDPP*  
*Natacha CLÉMENT, ASP*  
*Alain DELAVAL, retraité*  
*Mireille FÉMÉNIAS, retraitée*  
*Françoise GENDRAUD, CPCCM*  
*Marielle LACHETEAU, lycée Kyoto*  
*Marie-France LEGROS, lycée Kyoto*  
*Eric OUVRARD, DRAAF*  
*Cathy POUPAULT, lycée de Thuré*  
*Joëlle PERRIN, retraitée*  
*Bernadette RÉGNER, retraitée*  
*Marie-Josèphe RUFFO, retraitée*

### Absents Excusés :

*Lisiane BELLOY, lycée de Montmorillon*  
*Geneviève BOUHET, retraitée*  
*Marcel FOURÉ, retraité*  
*Aline GAILLARD, DDT*  
*Geneviève GUILLOT, retraitée*  
*Jocelyne JACQUOT, ASP*  
*Christian LE DU, DDPP*  
*Sandrine LABROUSSE, DDPP*  
*Philippe MARCEAU, retraité*  
*Mélanie SKORACKI, lycée de Venours*

Le Président ouvre la séance en rappelant qu'il s'agit du dernier Conseil d'Administration avant renouvellement le 29 janvier et remercie Isabelle GARCIA, lycée de Venours et Patrick CAILLAUD, lycée de Thuré, candidats sur l'unique liste électorale de l'ASMA 86, d'avoir répondu à notre invitation afin de faire connaissance avec leurs colistiers et de s'imprégner de notre fonctionnement.

### 1. BILAN FINANCIER

Le Président et la trésorière apportent un correctif au bilan que chacun a reçu. Le bilan fait apparaître un déficit de 8 314,15 € mais en fait 4 855,30 € ont été payés sur 2018 pour de la billetterie et des sorties 2019. D'autre part, un stock (Tohapi, locations) de 1 714,43 € n'apparaît pas dans le bilan. En conséquence, le déficit est de 1 744.42 €.

Les membres présents se réjouissent de ces bons résultats qui laissent apparaître une réserve d'un peu plus de 21 000 €. Le bilan 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **2. BUDGET PREVISIONNEL**

Le Conseil d'Administration approuve le budget prévisionnel 2019 qui prévoit de prélever 7 500 € sur les réserves afin d'honorer un budget revu à la hausse, notamment pour la ligne SORTIES PROJETS 15 000 € contre 10 000 € en 2018.

## **3. BILAN DES ACTIVITES**

Ce bilan (cf pièce attachée) est un simple résumé des actions que Tous Ensemble avons menées.

Tamtam : 200 cartes ont été vendues sur les 250 du contrat ; via notre correspondant billetterie, nous suggérons de proposer une partie du solde à l'ASCE.

Rencontres sportives : badminton et pétanque seront représentés à Vichy du 24 au 26 mai prochain et seront dotés de tee-shirts floqués ASMA86. A cet égard, il conviendrait de mieux informer sur les équipes participantes.

## **4. SORTIES 2019**

Le projet Mont Saint Michel avec visite guidée n'a pas été retenu par le bureau, en amont de ce CA, en raison du trop long délai de route.

Le calendrier des sorties est en ligne sur le blog et déjà des réservations pour le Futuroscope sont faites. Mais faute d'information claire des agents attendaient une date de début d'inscription. Afin de faire une commande et que nos agents puissent profiter de leurs billets à une date de leur choix, il est nécessaire de connaître le nombre de demandeurs rapidement. Il est donc convenu d'ouvrir les réservations immédiatement et dans la limite de 100 places, initialement il était prévu 50 places.

La date du 7 décembre est retenue pour la sortie Paris.

## **5. ELECTIONS 2019**

Les élections seront bien organisées le 29 janvier 2019 de 9 h à 16 h pour une seule et unique liste de 22 personnes.

A 15 jours du scrutin, la DDT ne dispose pas du matériel de vote et l'ASMA nationale n'a pas encore donné de réponse claire sur ce point, si ce n'est qu'elle a laissé entrevoir l'achat par les sections départementales du matériel de vote pour un remboursement ultérieur sur facture par l'ASMA Nat.

Environ 670 personnes sont inscrites sur les listes électorales, dont 47 retraités. Il a été demandé à chaque correspondant local de réserver une salle pour ce scrutin et de prévoir une urne afin d'organiser au mieux ces élections. La DDT fournira la liste des votants à afficher et la liste d'émargement.

Le vote à l'urne va de soi et charge à chacun de s'organiser sur site ; un vote par correspondance est prévu pour les retraités, les agents des abattoirs et les agents qui, absents, malades..., ne pourraient voter à l'urne.

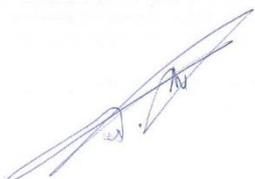
Une réunion est prévue ce soir avec la commission de contrôle qui devra valider les listes globale et complémentaire et d'unique liste des candidats.

Le planning du retour des urnes ( le 30 janvier à 11 heures) pour un dépouillement l'après-midi a été fait par les présents et reste à affiner.

Suite au scrutin du 29 janvier, le 1<sup>er</sup> conseil d'administration se tiendra le **jeudi 14 février à 9 h 30 à l'Atelier** et sera suivi d'un repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le Président,  
Alain DELAVAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Delaval', is written over a faint, illegible printed name. The signature is stylized and slanted.